



« Dispositifs de Supervision et d'Intégration »

Lieu de développement professionnel
pour coachs professionnels installés

11 séances/an | Lyon ou à distance

Dispositifs de Supervision et d'Intégration

Intégrer un groupe de supervision animé par un professionnel de l'Analyse Transactionnelle, de l'enseignement et de la professionnalisation des Intervenants Formateurs, Coachs Professionnels, Consultants, Coachs d'Organisation, Dirigeants, lui-même intervenant en tant que Formateur, Consultant, Coach de dirigeants et d'Organisations depuis 25 ans, vous garantit une profondeur d'expérience et de professionnalisme de la part de celui-ci et son inscription dans un cursus exigeant de professionnalisation et de supervision de sa pratique depuis de nombreuses années :

Hugues LESOT soumet sa pratique à la Supervision et se professionnalise depuis 1990 en tant qu'intervenant en Organisation et 2001 en tant que Superviseur.

> **Le groupe** vous permet d'avoir un lieu ressource pour vous, de bénéficier du soutien et du regard des autres membres, un partage de pratiques et d'expériences riche et soutenant.

> **La supervision** permet d'échanger avec le groupe et de profiter de ses savoirs pour analyser votre rapport au problème, développer vos compétences et votre expertise pour le résoudre, acquérir la liberté de parole et mieux intégrer la dimension éthique et déontologique de votre rôle.



LES DISPOSITIFS de SUPERVISION A DISTANCE

Groupe de SUPERVISION

ACADÉMIE DU CHANGEMENT EN ORGANISATION
ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR

« Groupe de Supervision - Coachs Juniors »
Pour Coachs Professionnels dans leur 1^{ère} année d'installation

11 séances/an | 18h-20h30 | A distance | 120€ TTC/séance

- **POUR :** Coachs Professionnels formés en installation depuis – d'un an.
- **SPECIFICITE :** ce groupe vise également à accompagner l'installation.
- **INSCRIPTION :** Entretien téléphonique préalable avec Hugues LESOT et nous retourner votre dossier d'inscription complété et signé.
- **CALENDRIER :** Groupe 1 (3 à 4 participants) le 1^{er} mardi de chaque mois, Groupe 2 le 2^{ème} mardi du mois, Groupe 3 le 3^{ème} mardi du mois

Groupe de SUPERVISION

ACADÉMIE DU CHANGEMENT EN ORGANISATION
ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR

« Groupe de Supervision - Coachs Expérimentés »
Pour Coachs Professionnels avec plusieurs années d'expérience professionnelle

11 séances/an | 18h-20h30 | A distance | 240€ TTC/séance

- **POUR :** Coachs Professionnels formés justifiant de plusieurs années d'expérience.
- **INSCRIPTION :** Entretien téléphonique préalable avec Hugues LESOT et nous retourner votre dossier d'inscription complété et signé.
- **CALENDRIER :** Groupe 1 (3 à 4 participants) le 1^{er} jeudi de chaque mois, Groupe 2 le 2^{ème} jeudi du mois, Groupe 3 le 3^{ème} jeudi du mois



LES DISPOSITIFS de SUPERVISION A LYON

Groupe de SUPERVISION

ACADÉMIE DU CHANGEMENT EN ORGANISATION
ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR

« **Groupe de Supervision – Tous niveaux** »
Pour Coachs Professionnels formés, tous niveaux d'expérience,
tous cadres de références

11 séances/an | ½ journée par séance | LYON présentiel | 288€ TTC/séance

- **POUR :** Coachs Professionnels formés – Tous niveaux
- **INSCRIPTION :** Entretien téléphonique préalable avec Hugues LESOT et nous retourner votre dossier d'inscription complété et signé.
- **CALENDRIER :** Calendrier spécifique pour chaque groupe (max 5 participants).

Groupe de SUPERVISION

ACADÉMIE DU CHANGEMENT EN ORGANISATION
ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR

« **Groupe de supervision et d'Intégration à la pratique de l'Accompagnement au Changement en Organisation** »
Pour Coachs d'Organisations, Consultants - Formateurs en Management – Leadership, Dirigeants – Responsables Projets de Transformation

11 jours/an | Lyon | 288€ TTC / Journée

- **POUR :** Coachs Professionnels en organisations – Coachs d'Organisations , Consultants – Formateurs en Management – Leadership, Dirigeants – Responsables Projets de Transformation confirmés, expérimentés dans leur pratique, formés à des approches de l'accompagnement au changement en Organisation, et bénéficiant d'un Cadre de Référence éprouvé par leur pratique (T.O.B., P. Senghe, S. Covey, H. Mintzberg, Analyse Transactionnelle, Systémique, etc.) ainsi que d'un niveau de développement personnel acquis.
- **INSCRIPTION sur Cooptation (groupe fermé):** contacter un membre du groupe connu de vous, et / ou Hugues LESOT au 06 87 46 46 73, et venir faire un séance d'essai (dans une dynamique d'inscription acquise) pour valider pour tous une cooptation.



ACTIVITES - METHODES

1 / CAS PRATIQUES :

- Echanges d'expériences.
- Rapprochements théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en situation « AQUARIUM » de supervision : l'objectif étant de pouvoir expérimenter la situation de conduite d'entretien de coaching, ou de jouer un rôle d'observateur, et avoir un retour du groupe.

L'animateur de la journée veillera, en coresponsabilité avec les participants et l'exposant, à ce que le processus soit OK++ : 50/50 entre les bénéfices pour l'exposant et pour le groupe. Pas de mise en travail du groupe au seul profit des besoins de l'exposant (proposition commerciale, par exemple).

2 / SUPERVISION :

- Supervision directe avec Hugues LESOT.

3 / TRAVAIL SUR LE PROCESSUS DE GROUPE :

Ce travail est prioritaire par rapport à l'ordre du jour et est traité en temps réel. Entre autre : travail sur l'image de groupe en relation avec l'intégration de nouveaux membres, ou les moments de clôture.



PUBLIC VISE :

Vous êtes intervenant en organisations (Consultant, Formateur, Coach Professionnel, Coach d'Organisation...) en situation de management (hiérarchique ou transverse) ou en animation / accompagnement de projets de changement, de transformation... et vous recherchez un lieu de développement professionnel, puissant et complémentaire à vos démarches de développement personnel et de formation professionnelle pour :

- Faire l'acquisition de connaissances, de méthodologies, expérimenter et développer votre professionnalisme,
- Développer vos compétences, votre alignement et votre éthique dans votre pratique professionnelle,
- Prendre du recul et comprendre ce qui se joue pour vous, agir et développer une capacité de résolutions de problèmes,
- Sortir de récurrences improductives et / ou inconfortables,

OBJECTIFS :

- Développer une compétence d'intervention au niveau psychologique pour les individus, les groupes, les organisations, pour dénouer et rendre efficace(s) le ou les clients au niveau social (de façon distincte de la psychothérapie).
- Utiliser ses propres problématiques et cas, ainsi que la dynamique de groupe comme support concret et illustratif d'intégration des concepts et gestes.
- Être capable de diagnostiquer et construire une intervention sur les aspects de gestion des processus relationnels, de l'identité et du projet professionnel, de la cohérence organisationnelle, de la psychodynamique des systèmes organisés, dans l'exercice de la pratique du coaching, du consulting, de la formation, du management direct ou transversal.
- Travailler à l'alignement entre son identité professionnelle et les gestes professionnels d'intervention effectués sur le terrain par la supervision régulière de sa pratique.
- S'entraîner à la conduite d'entretien de coaching, c'est à dire entre autres, à travailler au niveau psychologique avec puissance et sans confusion (approche contractuelle et champ Organisations).
- Intégrer la théorie, les concepts, les méthodologies par des apports et de l'entraînement à l'enseignement.
- Associer et intégrer le cadre de référence de l'Analyse Transactionnelle (et accueillir et se former à l'utilisation d'autres cadres de référence) à une pratique professionnelle liée à l'organisation.
- Associer la théorie, la déontologie, la philosophie et l'opérationnalité des concepts de l'Analyse Transactionnelle par l'étude des cas vécus par les participants.
- Chercher à résoudre des situations problématiques immédiates et développer une modélisation du processus de résolution à d'autres cas vécus ou à venir par la supervision, l'échange entre pairs et avec l'animateur



PROTECTIONS DU FONCTIONNEMENT COLLECTIF POUR COOPÉRER

Les membres du groupe participent à l'activité en respectant les principes et les protections de fonctionnement des processus relationnels du groupe suivants :

• **Restitution :** restituer les informations au sujet des processus qui se sont produits hors face à face pédagogique sert à garder l'énergie dans le groupe, la responsabilité de traitement d'éventuels problèmes reste alors dans la pièce et le temps de travail.

- ✓ La restitution sert aussi à se situer dans son niveau d'énergie personnelle : événements externes qui viennent modifier un comportement habituel : cela évite à tout le monde de faire des interprétations sur les raisons des changements d'attitude.
- ✓ A chaque démarrage de séance ou de séquence, un temps est consacré à l'expression des événements vécus par chacun qui pourraient impacter le processus du groupe ou l'implication de chacun.
- ✓ Lorsqu'un cas ou un problème peut concerner d'autres stagiaires participant au groupe, il est nécessaire d'évoquer ce cas dès la restitution du matin pour valider sa prise en compte dans l'ordre du jour de la journée. Si un cas ne peut être abordé dans le groupe (refus d'autres participants, problématique hors du champ de compétences de la supervision), il est demandé à chacun des participants de pouvoir activer un lieu extérieur : supervision individuelle ou thérapie.
- ✓ Lorsque le problème concerne 2 personnes présentes, l'évocation et la résolution du problème sont traités avec les 2 personnes.

• **Réactivité - Régulation :** Il est de la responsabilité de chacun des participants d'exprimer ses perceptions d'écarts ici et maintenant.

- ✓ Cette règle sert à garder tout le niveau d'énergie disponible à l'activité, à ne pas emmagasiner de ressentiment vis-à-vis d'autres personnes ce qui diminue la capacité à résoudre des problèmes.
- ✓ Si l'animateur ou des participants sentent le poids du processus relationnel sur l'activité du groupe, ils sont réactifs et demandent un temps de clarification, de régulation. C'est une priorité sur l'activité menée par le groupe dans une logique d'investissement à moyen terme sur la qualité des échanges relationnels en faveur d'un haut niveau d'activité.

Les temps de clarification du processus relationnel répondent aux règles suivantes :

- Parler en **JE** pour son ressenti.
- Être factuel sur le problème.
- Proposer une option pour fonctionner différemment à l'avenir.
- Pas de réponse attendue, pas d'interactions (justification).

Possibilité d'intégration de nouveaux participants :

- La gestion des entrées et des sorties est gérée par Hugues LESOT.
- Chaque participant s'engage sur l'année.
- Le renouvellement ou l'annonce de fin de participation s'effectue deux séances avant la fin de saison.



PROTECTIONS DU FONCTIONNEMENT COLLECTIF POUR COOPÉRER

Ponctualité / Intégration / Clôture :

- Horaires négociés au démarrage pour la saison.
- Veiller à être présent au démarrage.
- Prévenir l'animateur et le groupe en cas d'absence au groupe, ou de retard.
- En cas d'absence, chacun devra s'informer de lui-même sur le travail en cours en dehors des temps d'activité du groupe.
- Pour toute absence, la séance est due, les dates sont proposées annuellement et négociées avec le groupe à ce moment là. Une personne peut demander un report de date : il faut alors qu'il y ait unanimité sur la nouvelle option.

Bienveillance :

- Vis-à-vis de soi et des autres, accepter d'être confronté sur un processus de jugement ou de dévalorisation par les autres membres du groupe.
- Lucidité : Participer au groupe avec « l'Etat du Moi Adulte actif ». Pas de médicament ou tranquillisant, alcool, ou le signaler lors de l'inclusion.

Confidentialité :

- Les supports diffusés par l'école peuvent être utilisés à condition de faire une demande explicite à l'animateur (email) et d'avoir réponse de sa part, et alors de citer ses sources, de garder les copyrights présents sur les docs.
- Eviter l'identification du client évoqué lors d'une étude de cas ou d'un échange.
- Tout ce qui est échangé au cours des séances reste confidentiel sauf les apports théoriques et ce qui serait du ressort des lois et réglementations en vigueur (!).

Procédure d'amendement :

- La personne qui entre dans le groupe est en phase avec les modalités de structure et le contrat du groupe.
- Si un élément devient une contrainte pour l'atteinte des objectifs du groupe ou si une personne demande une modification à la structure ou au contrat pour permettre une meilleure atteinte des objectifs du groupe, il lui faut évoquer ces éléments lors d'une restitution ou en réactivité durant l'activité ; l'animateur décidant, en accord avec le groupe, le traitement du sujet ou non dans la journée ou de réserver un temps dans la séance suivante.

Responsabilité :

- Chacun est libre de son degré de participation et d'implication dans le groupe, chacun est donc seul juge de ce qu'il en retire.
- **Le participant entre, en premier lieu, en relation contractuelle avec le groupe, même si le contrat administratif est signé avec l'Ecole, le contrat professionnel, des aspects du contrat professionnel et du contrat relationnel engagent la responsabilité du participant vis-à-vis du groupe.** Il est donc de la responsabilité du participant de se situer dans un processus interdépendant quand à l'efficacité et l'intérêt du groupe. Par exemple, s'il estime vivre un désintérêt : d'engager sa responsabilité en faisant état de son désintérêt et de négocier un nouveau contrat avec le groupe et l'animateur. Cela dans une dynamique préventive, sans avoir recours à une collection de Timbres, qui se traduirait par « rester/partir si... ».

Fin du groupe :

- Chacun est libre de quitter le groupe, en respectant son engagement financier sur la saison, ainsi que les modalités de clôture et les délais de prévenance. Ces modalités étant reprises dans la convention, ainsi que les cas de force majeure.



L'ANIMATEUR



HUGUES LESOT

Responsable pédagogique ACO et intervenant principal

Fondateur de l'Académie du Changement, consultant formateur, coach d'organisations et de dirigeants. 25 ans de pratique de la théorie organisationnelle de berne avec plusieurs milliers de situations supervisées ou conduites avec cette approche, quels que soit les métiers, les tailles ou les formes juridiques des structures, lui donnent un point de vue éclairant sur les récurrences et les spécificités des applications pratiques de cette approche.

TARIFS

Tarifs appliqués (Activité assujettie à T.V.A.) : Règlement à l'inscription, possibilité de mensualiser, en cas d'absence hors cas de force majeure la séance est due. Changement de dates : sur consensus du groupe.

Dispositifs à distance :

- Groupes « Coachs Juniors » : 120€ TTC / Séance, soit 1320€ TTC/an
- Groupes « Coachs Expérimentés » : 240€ TTC / Séance, soit 2640€ TTC/an

Dispositifs à Lyon :

- Groupes « Tous niveaux » : 288€ TTC / Séance, soit 3168€ TTC/an
- Groupe « Accompagnement au changement » : 288€ TTC / Séance, soit 3168€ TTC/an

A noter :

- La facturation ne dépend pas de l'assiduité ou de la présence effective du participant.
- Frais d'hébergement et de restauration à la charge du participant.
- Engagement sur l'année civile, soit sur 11 séances
- Inscription sur entretien : contactez Hugues au 06 87 46 46 73.
- Possibilité d'intégration en cours d'année : durée d'engagement à contractualiser avec Hugues LESOT. (un nombre minimum de séances est nécessaire a l'intégration et l'ajustement pour profiter pleinement de ce lieu ressources).



CONTACTS ET INFORMATIONS

S'inscrire :

- **Délais d'accès et d'inscription :** de 1 à 2 mois (une séance/ mois sauf en août).
- **En amont de l'inscription :** entretien téléphonique pour valider votre besoin et l'adéquation entre votre projet /profil et les objectifs du groupe de Supervision et d'intégration + formulaire de pré-inscription.
- **Toute situation de handicap ou contrainte de santé pouvant nécessiter une adaptation doit nous être signalée.**
- **Inscription :** La signature de la convention matérialise l'inscription. Les particuliers bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours (sans justification). Un acompte de 30% est demandé à l'inscription. A l'issue de la signature, vous recevrez votre convocation et vos identifiants stagiaires.
- **CGV :** [lien de téléchargement](#)

S'organiser :

- **Hébergement, Déplacement et Restauration :** Organisation et frais à la charge du participant. Pour les publics en situation de handicap : contactez-nous pour toute demande d'accompagnement.
- **Matériel nécessaire :** Pour les supervisions en présentiel : prévoir de quoi prendre des notes + penser à venir avec vos codes stagiaires pour les émargements (votre code stagiaire est envoyé par mail en amont de la formation). Pour les supervisions à distance : prévoir un ordinateur, une connexion internet et l'équipement micro et audio.
- **Espace stagiaire :** Espace pour émarger vos présences mais aussi retrouver vos supports de cours, documents pédagogiques et administratifs, agenda...
- **Plateforme de cours e-learning :** La plateforme est accessible via votre espace stagiaire pour les formations couplées au e-learning.

Contacts :

Audrey Chaussemy – Contact administratif
(Informations, inscriptions, Aides au financements...)
Tél : 07 72 34 74 61
Email : contact@academieduchangement.net
web : www.campus-aco.net

Hugues LESOT - Directeur Pédagogique
(questions pédagogiques, métier, projet...)
Tél : 06 87 46 46 73

Courrier - Siège social :
58 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire



Calendrier des formations

Lieu de formation :

G2C Business Center
63, rue Bollier, 69007 Lyon (Métro Debourg)
Salle Caraïbes

[Fiche accès Espace G2C](#)

